Après réquisitoire de M. Collignon, avocat général, la Cour de Cassation a rejeté le jugement.

La directrice du Bureau de placement nous donne intérrogé aujourd'hui pas M. Coupillend relativement à une nouvelle escroquerie visant le même objet.

PRINCESSE MAKOKO Savon Victor VAISSIER — Nouveau Parfum Exquis

Etat-Civil

BAPTÊMES, Dragées et Huitres
E. BRULIN, 46, Rue Nationale LILLE
41997

Naissances. — Du 16 novembre. — Vve Vooren Francoise, rue de Bellini 119 — Veumesbaeghe Emma, rue de Condé 8 — Bertet Albert, boulevard Montebello 106 — Devos Victorine, rue Mautal 53 — Lebrun Arthur, boulevard de Belfort 29 — Vandenbos Marthe, rue des Robinets 37 — Dumont Raymond, rue de la Digue 38 — Devaity André, boulevard de Maréchal-Vaillant 8 — Constant Henri, rue de Douai 20 — Demorlère, rue d'Artois 68 — Marthon Lucienne, rue Ste-Catherine 46 — Narguet Georges, rue Leoly 47 — De Wengenaere Julia, rue des Primeurs 7.

Décès de 16. — Neutin Eugène, 64 ans, ép. de Catherine Anniou, rue des Postes 258 — Castelain Louis, 22 ans, rue Perche 72 — Pichart Jules, 72 ans, ép. de Michelle Gloriau, rue d'Amiens 16 — Courtier Charles, 66 ans, époux de Marie Debuc, rue de Valenciennes 6 — Bergiers Anna, 19 ans, ép. de Felix Dubreuvre, quai Gocelen 35 — Petit Elisabeth, 3 mois, rue de Wazemmes 18 — Vanhorbhore Alfred, 8 mois, rue du Molinel 8 — Fed Pierre, 34 ans, ép. de Angélique Dessin, sour de l'Espagne 31 — Bois Lucienne, 1 mois, rue de la Marmore 46 — Morean Médéric, 81 ans, rue Gambetta 90.

ROUBAIX

Epilogue d'un drame

Le 14 juillet dernier, à la suite d'une rixe, Jean Desmeures, âgé de 77 ans, pensionnaire à l'Hospice civil, porta un coup de couteau à son voisin de lit, Alphonse Poulain, qui expira quelques semaines plus tard. Demeures lui, le 31 octobre, condamné par le tribunal correctionnel à quatre mois de prison avec sursis.

Cinq jours après cette condamnation, le vieillard disparut de l'hospice et son cadavre vient d'être retiré de l'Escaut, à Pecq.

Visite des garnis

Jeudi, vers deux heures de l'après midi, M. Dequesne, commissaire de police, chef de la sûreté, accompagné du sous-brigadier Cavelier et de plusieurs agents de la sûreté, a visité les maisons garnies et actuellement ouvertes au point de vue des mœurs, situées Grande-Rue, rues de Bessie, Pierre de Roubaix, Louis-Dupire, Longues-Haies, Perret, Parmentier, du Collège, Chapelle-Corette et de l'Alma.

Cinq jeunes filles trouvées dans ces maisons et qui n'ont pu justifier de moyens réguliers d'existence, seront l'objet d'une enquête.

La nommée Debeecker Julie, 18 ans, se disant ouvrière, a été l'objet d'un procès-verbal, pour défaut de déclaration d'étrangère.

En tombant dans la rue

Mercredi, vers sept heures du soir, M. Alphonse Brame, 40 ans, dresseur, demeurant rue du Tilleul, cité Lansidan, 15, s'est fait plusieurs blessures en tombant sur le bordure du trottoir de la rue de Lannoy.

Accidents de travail

M. Léon Molini, âgé de 48 ans, demeurant rue d'Iéna, 78, à Lille, chef-moteur chez la Louis Arquembourg, constructeur, rue de Fleebourg-St-Denis, 87, à Paris, s'est fait des contusions abdominales et lombaires en se cramponnant à gauche, en tombant du les coulisses de la nouvelle Banque de France. 15 jours de repos.

Tribunal de simple police

Audience du 16 novembre

Les aventures d'un voiturier. — Un domestique au service de Mts. Jouville frères, minoterie à Roubaix s'en revenait un soir de Lille, étendu au fond de son camion traîné par trois forts chevaux. L'équipage qui était sans lanternes passa sur le pont du canal de Croix, au moment où un tramway électrique venant de Roubaix allait s'y engager. Grâce à la présence d'esprit du wattman, un terrible accident fut évité.

L'inculpé Augusta Dewaele comparu devant le tribunal entend les employés du tram ainsi qu'un certain Travelle Henri, 17 ans demeurant à Croix, rue Vauban, 3, qui après avoir juré de dire la vérité, fit une déposition totalement contraire à la réalité que le président se fâche tout rouge, le menaçant des foudres que la loi met à sa disposition pour ceux qui font des faux témoignages.

Fruit est condamné à six francs d'amende.

Les violences. — Hippol Maria a été inculpée de coups sur sa voisine Adèle Pouthier.

Adèle — Mari est venu dans chez moi pour les enfants qui a battu.

Hippol — Non, j'ai pas battu la fille à coups de pied.

Un témoin a vu Adèle poursuivie dans la cour-porte où Marie l'avait f... et qui l'avait donnée (deux chez elle).

Trois jours de travail à Marie Hoppel.

— M. Emile Desrumaux, postier, qui fera au Tribunal de dire la franche vérité, a été l'objet de violences graves de la part d'un jeune vaurien de nom de Laverié qui dérobait de ses vêtements de chez ses parents en emportant une somme de 26 francs.

Trois jours de travail à Laverié.

— Un jour de travail à Jules Dulek, pour coups sur la personne de sa sœur.

— Jules Lagrange, jeune chasseur de la Rupière, servant membre de la Fleur de Lys, sortait se compagnie de plusieurs amis et amies. — Ce sont des joyeux compères des démiraires de Gemmis — de l'estaminet du Demi-Cercle, place Notre-Dame, où l'on venait son fou de plus d'étrangier en paroles cette gouce de Marianne, lorsqu'un jeune brame du nom de Bachelet Carles, s'amuse sur lui et lui administre, pour vengeur sa sœur poitrogne, une mémorable raclée.

Devant le tribunal, Carles reconnaît qu'il a été au peu vif, mais lorsqu'on déboit au sanr contre un médecoier lot-il même Chevalier de la Hepière, on ne regarde pas à deux douzaine de coups du poing de pine où de moins.

Trois jours de travail à Carles Bachelet.

— Un jour de travail à Pierre Christiaens pour violences sur Bocqued Rosalie.

— Demoel Pierre, ménétrier, rue Léon-Gambette, à Croix, est incriminé de rixe avec les nommés Demoel Henri, Debiel Léon, Bisbert et Rémy Vandewalle qui viennent troubler l'ordre et chérobar querelle à un joueur d'orgue qui lui avait donner des coupes de joyeux drilles.

Debiel est cité par le procureur de complète inconscience.

Un témoin déclare avoir vu Demoel donner des coups de manique à Debiel et le Dépositier porter des coups de gobe à Demoel qui frappe également sur un des frères Vandewalle.

M. Debie cherche défendre Demoel qui, dit-il, a été attaqué chez lui par des bandes d'ivrognes.

Le ministère public demande l'application de la loi pour tous les inculpés, sauf pour Debiel.

Demoel est condamné à 8 jours de travail; Déposortier et les frères Vandewalle à un jour.

Ouverte à 8 heures, l'audience est levée à 11 heures.

Bouchée de Pain

Les épiciers-grainetiers qui auraient des lots avantageux en haricots, riz et pâtes diverses trouveront un remontoir échouillonné (1 kil. au moins) au local rue Sébastopol, avec prix et quantités sous pli cachetés avant lundi 29 novembre. Ne remettre que de la marchandise non l'on puisse garantir saine, loyale et marchande.

Cercle symphonique du Centre

Le Cercle Symphonique du Centre organise pour le dimanche 8 décembre prochain, à 8 h. 1/2 du soir, un grand concert suivi de bal, qui aura lieu dans la salle des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare.

Pour assurer l'éclat de cette fête, la commission s'est assurée le concours de la chorale mixte de « Club Moderne » et de l'« Alliance Artistique Roubaisienne ».

Grande Harmonie

Le banquet annuel de Saints-Cécile de la musique municipale *La Grande Harmonie*, aura lieu le lundi 27 courant, à 4 h. 1/2 de soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des sapeurs-pompiers.

Cercle Moderne

A la demande générale des familles de ses membres actifs et honoraires, le « Cercle Moderne » organise un troisième grand concert spectacle suivi de bal, qui aura lieu le dimanche 19 courant, à 8 heures du soir, dans la vaste salle des fêtes Dominique-Rousseau, rue de l'Alouette.

Le comité s'est assuré le bienveillant concours de la Grande-Harmonie de Croix.

Société de Secours-Mutuels des Anciens Sous-Officiers français

Le Conseil d'administration rappelle aux sociétaires que le banquet annuel de la Sainte-Barbe aura lieu le dimanche 8 décembre prochain.

Les membres participants et honoraires sont invités à une réunion amicale dimanche prochain à l'Estaminet du Café Delattre, de 4 à 6 heures du soir pour verser la cotisation annuelle.

Il est urgent de se mettre le plus tôt possible le nombre des couvertures afin de faire les démarches nécessaires pour obtenir une salle plus grande, s'il y a lieu; des cartes indiquant le lieu où aura lieu le banquet paraîtra en temps opportun dans les journaux de la localité.

La liste d'inscription sera déposée au café Delattre et sera arrêtée définitivement le 26 courant à 7 heures du soir.

Le Festival de l'Epeule

Mardi et au lieu chez M. Dewaele, rue de l'Epeule, une importante réunion du comité organisateur, afin de donner à cette fête le plus d'éclat possible, celui-ci a décidé de faire circuler des listes de souscription chez les habitants et commerçants du quartier. Le comité espère que ces listes recevront partout bon accueil et que chacun aura à cœur de venir au aide au dévoué organisateurs.

Théâtre du Fontenoy

Dimanche 19 novembre, à 8 heures : *La Infâtre de Trianon*, opéra-comique en 3 actes ; *Pierrot puni*, opéra-comique en un acte ; *Les Crochets du Père Martin*, drame en 3 actes ; *La Paradis*, vaudeville en 3 actes.

Grand-Théâtre

Pour le Couronnet par la tournée Vest. — Dimanche prochain, 19 novembre, la tournée Vest donne cette première représentation de cet hiver à l'Hippodrome, vendre nous donner *Pour le Couronnet* pièce dramatique en cinq actes de François Coppée.

Le lever de rideau est fixé à 8 heures 1/2. *Prix ordinaires.*

PRINCESSE MAKOKO SAVON VICTOR VAISSIER — Nouveau Parfum Exquis

Etat-Civil

Naissances. — Du 16 novembre. — Henri Betts, rue de la Baleine 150 — Marie Sonden, rue des Campagnes, 6. Delassiaux 8 — Raoul Desbonnet, rue des Postes, 6. Deschamps 8 — Albert Dayck et Arthur Parent, boulevard de Cambrai.

Mariages. — Entre: Henri Wauquier, tanneur à Roubaix et Hénriette William, 4, prof., boulevard de Cambrai 8.

Décès. — Augustine Lahousse, 77 ans, ménagère, au Hutin, rue de Saint-Louis, maître Desbecq — Harré Mathée, 28 ans, employé, rue Blanchemaille — Edmond Clément, 8 mois, rue Blanchemaille — Fernand Descos, 2 ans, rue de l'Epeule 105 — Raymonde Depreuter, 8 ans, rue du Tourcoing 8.

TOURCOING

Réunion de commission

La commission des travaux s'est réunie hier, à 3 heures et demie, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Emile Lacoste, adjoint au maire. La commission s'est à nouveau occupée de la question du dégagement du nouvel hôtel des Postes et de la Bourse de commerce.

La XXXIe Fête fédérale de gymnastique

Les logements. — Il nous revient que nombre de personnes chez lesquelles s'adressent les membres de la commission des logements, ou en vue de la fête fédérale de l'un prochain, s'imaginent à tort que ce sont des gymnastes qu'il s'agit de loger.

C'est dans les établissements scolaires que les gymnastes seront logés.

Les logements recherchés sont destinés aux diverses autorités et aux membres du jury.

Colporteur trouvé mort en son domicile

Un vieux colporteur, Emile Roorick, 63 ans, célibataire, habitant seul, rue du Nord, coin Lecierq, n'avait pas été vu depuis plusieurs jours.

Les voisins prévinrent la police, et M. Proie, commissaire du 1er arrondissement, se rendit sur les lieux. La porte étant fermée à l'intérieur, on brisa un carreau et une fenêtre pour pénétrer.

On trouva Roorick mort dans son lit, en pleurer étage. Il ne régnait aucun désordre, et la figure ne reflétait aucune crispation.

M. le docteur Delgrange, appelé, constata une mort naturelle.

La sœur du défunt, qui habite rue Motte, 24, a été prévenue par les soins de M. Proix.

Chute de voiture

Un charbonnier en service de la nouvelle Union Tourquennoise, M. Jules Libert, âgé de 26 ans, demeurant rue du Lac, est tombé de sa voiture vers 5 1/2 cet heure et dans un chute a eut tout une rupture des muscles de la cuisse droite. M. le docteur Dumont a donné ses soins au blessé, qui subira une incapacité de travail de dix jours environ.

Maudit chien

Le chien de M. Félix Tricot, commerçant rue du Luxembourg, 62, en gambadant autour d'une voisine, Mme Louise Dercoul, 69 ans, épouse Catrice, provoque une chute de cette dame, qui fut relevée ayant une fracture du bras gauche.

Plainte

M. Henri Duculombier, négociant en laine, rue du Bleno-Sean, 20, s'est plaint à la police que antérieurement des individus mal intentionnés commettent des déprédations à sa maison, en brisant notamment les briques qui forment saillie.

Escroquerie

Samedi dernier, une jeune fille se présente chez M. Debrabant, marchand de chaussures, rue de Tourcoing, et se donnant comme servante de Mme Leclercq-Flipo, et fit remettre, au nom de cette dame, un chaux conditionnel de chaussures pour une valeur totale de 80 francs.

Trois jours après, n'entendant plus parler de rien, M. Debrabant acquit la conviction qu'il avait été victime d'un escroc.

Incendie d'une meule de paille

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une meule de paille dressée au milieu d'une pâture clôturée d'une haie, à environ 40 mètres de la ferme de M. Flipo frère et sœur, rue de la Potente, a été détruite par un incendie, dont la cause est inconnue.

C'est en domestique de la ferme, M. Louis Piolet qui, de la lunette à tabatière de sa chambre, aperçut le lueur de l'incendie et donna l'alerte.

Les pompiers prévenus du poste de police de la Croix-Rouge se rendirent sur les lieux, et à l'aide d'un dévidoir, inondèrent la meule.

Les pertes sont évaluées à 1.200 fr. Il n'y a pas d'assurance.

Le fraude

Les préposés des douanes Debar et Negrel ont arrêté au Risqueon Tout, la nommé Henri Delbierre, 25 ans, ouvrier agricole, qui était muni de 100 grammes de tabac à mâcher, 100 grammes de tabac en poudre et 27 allumettes de contrebande.

Accidents de travail

Emile Caeyens, 11 ans, boulcur chez MM. Lemaire-Requillart et Gis, filature de lin, rue de la Cloche, coulant sur table avec l'aide d'une ouvrière, lorsque par suite d'un tour mouvement il fit une chute et reçut le tablo sur le côté droit. Le docteur Defosset, 10 jours.

— Cam M. Georges Liagre, serrurier, rue de Lille, en jouer approuit Ferdinand Rousset, 11 ans, a été blessé à l'index et au majeur de la main droite par la chute d'un foyer. Docteur Vanneuville, 8 jours.

— M. Léon Condeau, 19 ans, mouleur, au service de la Demoiselle-Leloux, rue de la Cloche, a été blessé aux mains du droit dans son travail. Docteur Mostaigue, de Houbaix, douze jours.

— M. Maurice Blanchet, 49 ans, charbonnier, au service de tête, Lepoutre-Six et Cie, négociants en charbons au Rions-Sean, a reçu un bloc de charbon sur la jambe droite. Plaie contuse. Docteur Delcroix, 10 jours.

— M. Joseph Lemoine, 23 ans, manœuvre chez M. J.-Bte Rouvet, filature, rue de la Molesnerie, a reçu une plaie contuse de la jambe gauche par la chute d'une caisse. Docteur Delgrange, 15 jours.

Le Sainte-Cécile

La Société Nationale des *Orphéonistes Crich-Scits* célébrera dimanche prochain, 19 novembre, la fête Sainte-Cécile.

Un banquet réunira les *Orphéonistes* à une heure et demie de l'après-midi en local de la Société, rue de Tourcoing.

Concert de l'Harmonie « La Fraternelle »

L'Harmonie le *Fraternelle* donnera samedi, 18 novembre, à huit heures du soir, au théâtre municipal, sous la présidence d'honneur de M. Mesuel-Leclercq, un grand concert offert aux membres honoraires et aux familles des sociétaires.

L'*Harmonie* s'est assuré le précieux concours de Mlle Martha Rousselle, 1er prix du Conservatoire de Lille; MM. Paul Magne, 1er prix du Conservatoire de Paris; Jean Wibant, 1er prix du Conservatoire de Lille; Albert Nolf, comique; Vankiel et Acirep, solistes de *Fraternelle*, et les *Signoras Mandolines*.

Le Cercle des Officiers et la Société de secours aux blessés militaires

Le cercle tiere célébrer dimanche 19 novembre à 11 heures 1/2, en l'église St-Christophe, une messe pour les officiers et soldats morts pour le Patrie.

Avis aux fils d'étrangers nés en France en 1886

Un groupe de ces jeunes gens s'étant réunis pour en délibérer contre l'application de la loi des deux ans à leur égard, ont déposé une pétition au *Café Gambrinus*, Grande-Place, à Tourcoing, et invitant les intéressés à venir y apposer leur signature jusqu'en 30 courant.

Exposition nationale de pigeons voyageurs

A l'occasion de la fondation de la Fédération nationale des Société colombophiles de France, le jumelé le *Revue Colombophile*, dirigée depuis trente-un ans par M. J. Rossner, a pris l'initiative d'une grande exposition nationale, qui sera donnée dans le manège de la place Lavernier, à Tourcoing, le 26 novembre prochain.

2.000 pigeons voyageurs, provenant de toutes les villes de France, sont inscrits pour en disputer le plus belle série de prix en espèces et en objets d'art qui jamais été réunis pour une même exposition.

Durant l'exposition, deux excellentes musiques se feront entendre. Le *Club harmonique*, composé des meilleurs éléments, donnera un concert de onze heures à une heure, et le *Fraiture des Amis Réunis* (75 exécutants), de trois à cinq heures.

Les Colombophiles ont jusqu'au 20 novembre pour prendre leurs inscriptions. En s'adressant aux bureaux de la *Revue Colombophile*, Grand'Place, à Tourcoing, ils auront tous les renseignements utiles.

Théâtre municipal

Place Lavernier. — Direction A. Vignier. — Dimanche 19 novembre au matinée représentation superbe.

Ma Lyde de Jonne Bête, opérette-vaudeville en 4 actes, musique de Gratig.

Les principaux rôles seront tenus par Mesdames Castex, Deresda, Borelli, MM. Roche, Rosen Geo Boyer.

La spectacle commencera par *Le Mentor de Chapelle*, opère comique en 1 acte, musique de Pasz.

La location est ouverte jusqu'à dimanche à midi. S'adresser à M. D. Flamest, gérant du Théâtre.

Simple police

Le rôle de l'audience de simple police d'hier comportait 6 affaires dirnes dont 23 cent ôts retrites.

M. Auriol, juge de paix des usines Nord et Nord-Est, a siégé en début de l'audience pour rendre son jugement dans une affaire industrielle à charge de MM. Sion et Vienne, rue des Cautiers, remise depuis le 21 septembre.

Ces industriels ont été condamnés à 100 amendes de 1 fr., et 21 amendes de 5 fr.

M. Brouquart, juge de paix du canton Sud a occupé ensuite la présidence : M. Vilain, commissaire central, faisait les fonctions du ministère public.

Infractions aux lois du travail. — Mme Quivaux, entretiere, rue de la Cloche, 8 amendes de 5 fr. — M. Henri Lemaire, fabricant de serrures, à Marcq-en-Barœul, 7 amendes de 5 fr. — M. Wysser, fabricant de chaussures, à Marcq, 10 amendes 5 fr. Un autre industriel, M. Bonnet, tout ensemble condamné à 8 amendes de 5 fr. et 8 contraventions diverses et en charge par M. l'inspecteur du travail ont été convoqués devant le tribunal correctionnel.

Coups et blessures. — Des contraventions avaient été dressées contre des ouvriers qui laissaient jouer de l'amour aux dés. Trois ont été condamnés à 1 franc, les autres à 50 cent. Charles-Rousseel, condamné à une amende de 5 fr.

Les poivrots récidivistes. — Deux poivrots Cyrille F..., demeure agricole à Mouvaux; Cyrille F..., 54 ans, à Wattrelos, ont récolté 5 fr. d'amende et un jour de prison pour ivresse en récidive.

Violences. — Pour violences, Louis C., de Marcq, a été gratifié d'un jour de prison : Louis S., 18 ans, mécanicien, qui compromettait pour la décision lois pour marcoudage, s'est vu cette fois condamner pour l'amende 1 jour de prison.

Les autres contraventions présentaient peu d'intérêt et les contrevenants s'en sont tous tirés avec des amendes variées.

Etat-Civil

Naissances de 16 novembre. — Kint Amand, rue de Général-Lahaye 2.

Mariage. — Entre : Delsaucy Alphonse, trieur et Loquoest Flore, soignuse.

Décès. — Rouyck Emile, 63 ans, rue de Nord — Crépel Auguste 81 ans, rue d'Hivré 3 — Bere Jules, 63 ans rue St-Joseph 30.

LA MADELEINE

SAINTE-CÉCILE. — La société chorale *L'Espérance*, célébrera la Sainte Cécile dimanche prochain 19 courant. A la grand'messe, en l'église St Berkem, elle ne fera entendre dans différents morceaux de son répertoire. Elle y interprétera notamment le Kyrie, la Gloria et la Credo de Lotzen, le Sanctus et l'Agnus de Foyer.

Pendant la messe, une quête sera faite au profit des coquilles de Noël.

MARAIS-DE-LOMME

SÉRIE DE VOLS. — Des malfaiteurs ont encore, le nuit dernière, choisi comme terrain d'action, le quartier de Marcq.

Ils ont visité l'épicerie-boulangerie de M. Lacoy, rue de Castelet, et ont emporté une somme d'argent assez importante.

— Chez M. Lefebvre, constructeur, rue de l'Etoile, ils ont volé une quantité de bijoux et objets de valeur.

M. Glebaka, commissaire de police, poursuit activement son enquête pour découvrir les auteurs de ces vols.

HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN

BANQUET DE SAINTE-CÉCILE. — Cest dimanche 26 novembre, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, à la Vieille Cour, le banquet annuel offert par la société chorale-lyrique *La Concordia* avec le concours des sommeux artistes.

Les personnes et sélectionnés au banquet doivent être remises au siège jusqu'au 21 courant.

MARQ-EN-BARŒUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira lundi 20 courant, à sept heures du soir.

Ordre du jour : Gas rue Ste-Marie, sour Lionet, rue Carnot — Commission pour réorganisation du corps des Sapeurs-Pompiers. Règlement type — Assurance des Pompiers contre les Sociétés — Réception de la pompe aspirante et ses accessoires — Devis pour entretien des édifices communaux en 1906. Cahier des charges. Cahier des charges pour adjudication des fournitures classiques 1906, 1907, 1908. Série de prix — Devis et cahier des charges pour entretien de la voirie en 18 6, 1907, 1908. Série de prix. — Cahier des charges pour adjudication de charbons. Mise à prix — Taxes sur les viandes. Tarif des abonnements forfaitaires — Taxe à imposer aux bouchers qui vendent des viandes à Marcq — Répartitaire pour 1906 — Délégués pour revision des listes électorales — Tramways. Départs au quart d'heure ; arrêt à la Bourrelage — Soulines de lamile — Dépenses imprévues — Balayage des classes à l'école des garçons de Pont — Demande de M. et Mme Pronsel — Agent voyer communal — Bernard.

HEM

ACCIDENT. — M. Louis Ilie, 22 ans, aide-boucher, demeurant à Mons et occupé chez M. Dubrique, boucher-charcutier-opportuniste, effectuant des coups de hachoir.

CYSOING

BLESSÉ AU TRAVAIL. — Un ouvrier tisserand, M. Jules Jouffroy, âgé de 40 ans, demeurant à Marcq, s'est blessé à la main droite en coupant de la soie sur un métier dans un atelier de tissage, rue Pierre Ferrant frères.

UNE DISPARITION INQUIÉTANTE

A la maison de la Rue Boyère, 1, habite une famille d'ouvriers : le père, M. Adolphe Vengermercotte travaille dehors, la mère s'occupe des soins du ménage, les trois enfants travaillent au fabrique. L'aîné d'elles, Elise Vengermercotte, âgée de 16 ans et demie, était employée chez MM. Bouteny et Bidet, filateurs de lin, à Lannoy, mais comme il n'y avait plus de travail pour elle, on lui remit son livret il y a huit jours. La jeune fille sortait chez elle et le soir, à la rentrée de son père, elle se rendait dans le cour et ne reparut plus. Depuis ce moment-là, on n'a plus entendu parler d'elle.

Plusieurs personnes croient avoir vu la fillette à Wattrelos, samedi et dimanche dernier, d'une manière vague et incertaine. On ne peut en conjecturer sur cette disparition qui, on le comprend, cause le désespoir des parents.

La jeune fille était vêtue à son départ d'une jupe rouge et d'un corsage noir ; elle avait des souliers à lacets, les chaussures sont d'un bleu pour, elle d'le figure ovale et le teint coloré.

UN ACCIDENT. — Une ouvrière désorientée, Mlle Julie Wibaux, âgée de 18 ans, habitant au Petit-Lannoy, rue de la Gare, 26, a été grièvement blessée dans la filature de M. Faucet-Montfort.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

MORT SUBITE DU GARDE-CHAMPÊTRE. — Le mort leur d'oreille qu'inoculée de M. Camille Nyts, garde champêtre, a provoqué une douloureuse émotion dans Sainghin-en-Mélantois.

Mardi matin, selon son habitude, le garde en rendit à la mairie vers neuf heures, pour prendre le courrier. M. Brouvry, maire de la commune lui parlait depuis quelques instants, quand poussant un cri de douleur, M. Nyts, s'effondra sur le sol.

M. Brouvry le fit immédiatement transporter à son domicile, et, malgré les soins les plus empressés, l'infortuné ne tardait pas à succomber d'une crème toudroyante.

M. Nyts laisse une veuve et seing enfants dont l'aîné est âgé de 15 ans.

Les habitants témoignaient d'une garde champêtre une profonde estime, et dernier avait rempli ses fonctions durant 17 ans. Les funérailles auront lieu demain samedi, à 2 heures de l'après midi.

BOUVINES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le 15 novembre, à 7 heures du soir, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie.

Etaient présents : MM. Léon Demarcaeux, Emile Rozez, Roger-Wacquier J.-B., Auguste Dewitte, Alphonse Deffontaines, Henri Roger, Charles Lemaire.

Absents : MM. Louis Martin, Louis Dubar, Dominique Lemaire, Paul Wattebot.

Entretien des chemins vicinaux en 1906. — Sur la proposition de M. le maire, le Conseil approuve le rapport de l'agent voyer pour l'entretien des chemins vicinaux en 1906, comprenant une somme totale de 669 fr. 1ent 253 ou argent et 3.97 en nature.

Répartitaire. — Est nommé pour être commis à l'approbation de M. le Préfet, les répartiteurs suivants :

1. *Titulaires résidents* : MM. Demarcaeux, Lemaire, Rozez, Brunel Arsène, Dewitte Charles, Lemerre Raphaël, Deffrennes Cyprien.

Titulaires non résidents. — MM. Pollet-Dutertain, Charles Decelouse, Louis Chotiert, Moses Bihmann.

2. *Suppléants résidents.* — MM. [illegible] Bertaux, Georges Deffrennes, Jules Demarcaeux, Arthur Delaeys, Cézar Demarcaeux.

Suppléants non résidents. — MM. Dervelle-Liberti, Deffontaine Louis, Dutilleul Henri, Demarcaeux Cyprien.

Revision des listes électorales. — Le Conseil désigne pour la revision des listes électorales en 1906 MM. Léon Demarcaeux et Louis Dubar.

Secours aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet du Nord. Informant qu'une somme de 80 fr. est attribuée à la commission pour secours aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux.

Le Conseil décide d'allouer une partie de cette somme à des réservistes.

Santé publique. — **Enquête sur la mortalité.** — M. le Maire communique au Conseil une lettre de M. le Préfet et le rapport du Conseil départemental d'hygiène concernant la mortalité dans la commune. Le rapport constate que la commune de Bouvines est au nombre de celles dont le nombre des décès a décroissé pendant deux années consécutives, le chiffre de la mortalité moyenne de France.

Le Conseil est d'avis de prendre toutes les mesures nécessaires résumées par la lettre préfectorale.

Assistance médicale gratuite. — Le Conseil arrête la liste des personnes admises à l'assistance médicale gratuite. Cette liste comprend 128 noms.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

DERNIÈRE HEURE

LA GRÈVE DES ARSENAUX

La Reprise du travail

Brest, 16 novembre.

Quatre mille ouvriers ont assisté, cet après-midi, à un meeting en sours duquel plusieurs membres du Comité d'union ont pris la parole pour exposer les grévistes de la suite d'un télégramme adressé par le Fédération, à reprendre le travail dès demain. Il est ajouté que si le Ministre de la Marine ne tient pas ses promesses, le grève recommencera aussitôt.

Un ordre du jour dans ce sens a été adopté, malgré de nombreuses protestations.

A la sortie du meeting, les ouvriers précédés du drapeau rouge du syndicat du port ont fait une manifestation dans les rues de la ville.

Lorient, 16 novembre (4 h. 15).

Le Comité de la grève d'Lorient, dans le réunion qui a eu lieu à 3 h. 45, a annoncé que le rentrée des grévistes à l'Arsenal aurait lieu demain matin 17. Le mouvement général du syndicat du port a consisté lait part de cette reconlinée à l'amiral préfet maritime.

Cette décision est prise sur l'injonction venue du Comité fédéral. La manifestation qui a eu lieu témoignait du mécontentement général.

Cherbourg, 16 novembre.

Au cours de la réunion organisée, ce soir, par le syndicat de l'arsenal, les ouvriers qui avaient été délégués auprès du Ministère de la marine lieu que la réintégration de Pengam et Bertin ne leur ait pas été accordée, se déclarent solidaire de leur entrevue avec le Ministre.

La réunion a voté un ordre du jour de remerciements aux délégués.

La grève semble terminée.

Approbation de Conseillers municipaux

Rochefort, 16 novembre.

Le Conseil municipal réuni hors séance, a voté à l'unanimité une motion adressant au personnel ouvrier des arsenaux l'expression de ses sympathies pour l'acte de solidarité dont ils viennent de faire preuve à l'égard de leurs camarades frappés par l'autoritaire des chefs qui n'ont pas craint de mettre leurs actes en contradiction avec les principes républicains et de priver de leur pain les ouvriers qui ont revendiqué hautement la liberté de pensée.

Les Rois d'Espagne et de Portugal en France

Paris, 16 novembre.

Le roi d'Espagne, voyageant incognito, arrivera à Paris dimanche matin. Il rendre visite au Président de la République avec le concours de la journée. Lundi, le Président de la République offrira, en l'honneur de roi, une grande chasse à Rambouillet.

— Le roi de Portugal quittera Lisbonne lundi dans le soirée pour arriver à la frontière française à Hendaye dans la nuit de mardi à mercredi vers minuit.

Le traité de commerce franco-russe

Paris, 16 novembre.

On a discuté vivement dans les couloirs de la Chambre le traité commercial signé le 16 septembre entre la France et la Russie. On est encoime à constater qu'il est trop dor pour les produits français, aussi une vive opposition s'organise. Il n'est pas impossible que le projet de loi approuvant cette convention soit repoussé.

Commission de la marine

Paris, 16 novembre.

La commission de la marine, réunie sous la présidence de M. Gerville-Réache, a pris connaissance de diverses pétitions relatives à la pêche aux chalutiers à vapeur ; elle a donné mission à son rapporteur, M. Honoré Leygues, de déposer à la commission du budget des travaux publics, une motion relative à la mise en enquêtes du canal des Deux-Mers, et, à son rapporteur M. Louis Martin, de demander le vote à l'ordre du jour de son rapport sur le travail à bord des navires de commerce ; ce outre, elle a chargé son rapporteur, M. Le Bail, de hâtee la distribuiog à la Chambre de son rapport sur les raisons de prévoyance pour les marins.

La commission a adopté le rapport de M. Armou, relatif aux pensions de retraites des gardiens des électro-sémaphores de la marine.

La commission, sur l'avis du Ministre de la marine, a résolu de n'en tenir à une augmentation de 50 francs pour les enseignes, les pompiers et les surveillants des prisons de la marine. Elle n'a pas cru devoir s'opposer à la manière de voir du ministère.

On reposse les demandes d'augmentation opposition des sous-officiers mécaniciens.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE des Instituteurs

Paris, 16 novembre.

« L'« Enseignement », société mutuelle d'assurances des risques de responsabilité civile entre tous les membres de l'Enseignement public de France et des colonies, a tenu le 16 novembre 1905 son assemblée générale statutaire, sous la présidence de M. Hennequin, son président.

« A l'ordre du jour figurait la question de la revision de l'article 1384 du Code civil.

« L'avocat-conseil de la société, M. Manus, a fait, avec compétence et autorité, l'exposé juridique de la question et le critique des différents projets ayant les modifications à introduire à l'article 1384.

« Après une très vive discussion, l'assemblée a adopté le projet suivant :

« L'Enseignement émet le vœu :

1° Que le paragraphe 4 de l'article 1384 soit abrogé et remplacé par les paragraphes suivants :

« Les artisans du dommage causé par leurs apprentis pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance.

« Les établissements d'enseignement privé, et l'Etat, pour ces établissements d'enseignement public, du dommage causé par leurs préposés et élèves pendant le temps et ces derniers sont sous leur surveillance.

2° Que l'article 1er de la loi de 20 juillet 1899 soit abrogé. »

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE

Les arrestations

Varsovie, 16 novembre.

Le gouverneur général a ordonné l'arrestation de 4 membres du comité gréviste du chemin de fer Varsovie-Vienne.

— Les journaux publient une déclaration de 70 manufacturiers de Varsovie dénonçant la version attribuée au comte Witte et suivant laquelle les manufacturiers polonais auraient demandé le proclamation de la loi martiale en Pologne.

Agent provocateur exécuté

Libau, 16 novembre.

Un fonctionnaire de la police, nommé Mlage, qui, après avoir passé la nuit à boire, excitait les gens du peuple contre les Juifs en leur donnant de l'argent, a été traîné par la foule devant un tribunal improvisé et fusillé.

La grève

Saint-Pétersbourg, 16 novembre.

Le travail a cessé dans tous les établissements qui sont gardés par les cosaques.

Plus de 50 pharmacies sont fermées ainsi que quantité de maisons de commerce. Les pharmacies sont actuellement gardées.

Contre les israélites

Odessa, 16 novembre.

La ville est de nouveau en proie à de vives inquiétudes. On parle d'une attaque qui aurait concerté contre les juifs pour le 21 du mois courant.

L'exode des habitants menacés continue. 10.000 passeurs pour l'étranger ont été délivrés pendant la quinzaine dernière.

Les troubles de Vladivostok

Vladivostok, 16 novembre.

Le travail étant entièrement suspendu, il y a deux le port plus de 20 steamers pour la plupart anglais et norvégiens qui ne peuvent opérer leur déchargement.

Un appel de M. Witte

Saint-Pétersbourg, 16 novembre.

M. Witte a adressé à tous les groupes ouvriers de St-Pétersbourg un avis circulaire, actionnant les ouvriers à renoncer à l'agitation et au décourée, car, dit cet avis, les décrèves ne peuvent qu'aggraver la situation.

On sapère, dans l'entourage de M. Witte, que cette exhortation produire un bon effet, elle aura les esprits et hâtera la cessation de la grève.

Déraillement d'un Express

Lisbonne, 16 novembre.

L'express allant de Madrid à Lisbonne a déraillé près de Moravec, sur le frontière portugaise. Toutes les voitures ont déraillé, mais on n'a pas encore reçu de détails. On dit qu'il n'y a pas eu de morts, mais qu'il y a un grand nombre de blessés. Le train a été entièrement démoli.

Un Vol de 500.000 Francs à la Banque d'Espagne

Madrid, 16 novembre.

Un vol de 500.000 pesetas vient d'être découvert à la succursale de la Banque d'Espagne, à Ségovie. Comme ce vol a été commis à la caisse des réserves, on en billon de banque, et qu'on n'a signalé aucune effection, tout fait supposer qu'il est l'œuvre d'un employé chargé de vérifier les liasses de billets et qui a réussi à en soustraire quelques unes, tout en ayant l'air de les déposer à